



Lévis, le 7 mai 2019

**OBJET : CONVOCATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU
CPA ST-ROMUALD/ST-JEAN**

Chers parents, entraîneurs et membres spéciaux,

Vous êtes convoqués à l'assemblée générale annuelle de votre club qui se tiendra le

**mercredi 22 mai 2019 à 19h30
Complexe 2 Glaces Honco, salle Desjardins**

Lors de cette occasion, un rapport de l'année vous sera partagé ainsi que différentes informations en vue de la prochaine saison. Suite à l'AGA, nous procéderons au remboursement d'une partie des frais de compétitions, de séminaires et d'activités de développement ainsi qu'au remboursement du montant retenu pour le bénévolat.

Il y aura aussi remise des DVDs du spectacle dès 19h00.

MISE EN CANDIDATURE COMME MEMBRE DU C.A. 2019/2020

Lors de l'AGA, il y aura élection des membres du Conseil d'administration (C.A.). **5 postes d'administrateurs** avec mandat de 2 ans sont à combler. Le calendrier des rencontres prévues du C.A. est annexé au présent document, puisque selon la Charte du Club, la présence des administrateurs est requise lors des réunions.

La mise en candidature doit se faire par écrit (envoi courriel autorisé) en utilisant le formulaire présenté en annexe. Tout membre en règle peut **désigner un candidat** ou **se désigner** comme candidat en adressant par écrit sa mise en candidature à un des membres du comité de sélection **avant minuit, samedi le 18 mai 2019**. Il revient au membre désignant d'aviser la personne nommée afin que celle-ci se conforme à la procédure. Chaque personne ainsi désignée doit **notifier par écrit l'acceptation de sa mise en candidature avant le début des élections**. Les mises en candidature de dernière minute, faites au cours de l'AGA, seront acceptées seulement si les candidatures en bonne et due forme sont insuffisantes pour combler tous les postes vacants.

Le Comité de sélection (mise en candidature) est composé des personnes suivantes :

Mélanie Larochelle
643, rue Trudelle
Lévis, G6W 7K7
melanielarochelle@hotmail.com

Yvan Moreau
170, rue de l'Anse
Lévis, G6K 1C9
moreau.yvan@bell.net

Les remboursements des compétitions ainsi que celui pour le bénévolat s'effectueront après l'assemblée générale, selon la liste de prise des présences, pour les personnes qui en font la demande et qui ont déjà remis leurs documents avant le 7 avril 2019 au bureau du Club, tel que le prévoit la procédure. Rappelons que ceux qui sont absents lors de l'assemblée pourront demander leur remboursement au début de la saison 2019-2020 et au plus tard le 30 septembre prochain.

Au plaisir de vous retrouver le mercredi 22 mai prochain!

ORIGINAL SIGNÉ PAR

Mélanie Tremblay
Présidente CPA St-Romuald St-Jean
cpasrsj@gmail.com

Dates des réunions du conseil administratif 2019-2020 CPA S-Romuald/St-Jean		
27 juin 2019		Complexe 2 Glaces Honco
22 août 2019		Complexe 2 Glaces Honco
12 septembre 2019		Complexe 2 Glaces Honco
10 octobre 2019		Complexe 2 Glaces Honco
14 novembre 2019		Complexe 2 Glaces Honco
12 décembre 2019		Complexe 2 Glaces Honco
16 janvier 2020		Complexe 2 Glaces Honco
13 février 2020		Complexe 2 Glaces Honco
12 mars 2020		Complexe 2 Glaces Honco
9 avril 2020		Complexe 2 Glaces Honco
5 mai 2020		Complexe 2 Glaces Honco
22 mai 2020	AGA	Complexe 2 Glaces Honco

***Marché aux puces et inscription en personne 1 septembre 2019

BULLETIN DE MISE EN CANDIDATURE 2019/2020

NOM : _____

ADRESSE : _____

TÉLÉPHONE : _____

SIGNATURE : _____ DATE : _____

Notez que la personne faisant l'objet d'une mise en candidature doit notifier par écrit au comité de sélection l'acceptation de sa mise en candidature. Lors de l'AGA, s'il y a élection, un temps maximal de 3 minutes sera accordé à chaque candidat pour partager leurs qualifications et les motivations justifiant leur désir de s'impliquer.